

## CHAPITRE 7 LES DEPRECIATIONS ET LES PROVISIONS

### I- Les dépréciations d'un poste d'actif

Rappel : les amortissements ne se font que sur certaines immobilisations.

- L'entreprise peut s'apercevoir que les autres postes d'actif peuvent subir une baisse de leur valeur d'origine. Par conséquent, l'entreprise devra à la fin de l'année enregistrer cette dépréciation (= moins value potentielle) qui est une **dépréciation réversible**.

Rq : Différence essentielle entre l'amortissement du chapitre 6 qui est une dépréciation irréversible (annulation impossible de la baisse).

- Presque **tous les postes d'actifs peuvent subir une dépréciation**. Mais elle peut être annulée (ou diminuée) les années suivantes.

- Pourquoi l'enregistrement de ces dépréciations ? Afin de **respecter le principe de prudence**. Paradoxe : on enregistre les moins values potentielles mais pas les plus values ! Si un actif à plus de valeur qu'à sa valeur d'achat (=valeur d'entrée) : on ne change rien !

#### A. Création

La dépréciation d'un poste d'actif présente, comme pour l'amortissement, un double aspect :

1 => *Appauvrissement de l'entreprise > charge calculée.*

68 - 1 (si dépréciation considérée comme "normale" pour l'E)

- 6 (caractère financier)

- 7 (caractère exceptionnel)

Rappel : **68 = Dotations**. Il faut **nécessairement débiter**. Quoi qu'il arrive, c'est un appauvrissement pour l'entreprise (d'où compte classe 6).

2 => Comme pour l'amortissement, il est impossible le créditer le compte d'actif concerné. Le PCG a donc prévu des *comptes spécifiques* qu'il faudra créditer. Ces comptes auront un **9 intercalé en 2ème position** (Rappel : c'est un 8 pour les amortissements).

Exemple : **29, 39, 49, 59**

- Dépréciations possibles pour les immo (2), les stocks (3), les tiers (4) et les valeurs financières (5). Tous les comptes ayant un 9 en 2ème position => **comptes de dépréciation**.

Exemple avec une entreprise qui a acheté des titres immobilisés pour 80 000€.

272 Titres immo	
Débit	Crédit
80 000	

→ L'actif doit refléter la valeur réelle. Par conséquent, si le compte 272 a perdu 20 000€, l'entreprise au 31/12 devra réaliser une écriture pour constater cette dépréciation.

- D'où l'écriture au journal suivante :

Code	31.12.07	Débit	Crédit
686	Dot/ Dépréciation	20 000	
2972	Dépréciation sur les titres immobilisés		20 000

Charge car diminution du bénéfice de l'entreprise. Après l'inventaire => balance et compte de résultat. Pour cette entreprise, dans les charges, on retrouvera bien le compte 686 pour 20 000.

- Compte de Résultat

Charges	Produits
Dotation/Dépréciation 20 000	

- L'écriture au Bilan :

Sur la ligne actifs immobilisés

	Actif			Passif
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Titres immo.	80 000	20 000	60 000	

+ Dans la 2ème colonne : le solde du compte 2972. On y met donc

- les amortissements des immobilisations (cf. chapitre 6)
- les dépréciations pour les postes de l'actif pouvant en subir.

+ Dans la dernière colonne, on trouve bien la valeur des titres au 31/12.

Exemple 2 : un client a des difficultés pour nous régler.

• L'entreprise devra enregistrer des dépréciations sur ces clients à problèmes. Dette du client : 17 940 € TTC. Lors de l'enregistrement, l'entreprise pense qu'elle va perdre 70% de sa créance. Elle va devoir calculer et enregistrer comme une dépréciation ce montant qu'elle pense perdre.

**Difficulté : la TVA.** En effet, **l'entreprise va devoir calculer sa dépréciation sur le montant HT** (car la TVA n'est pas une perte pour elle : cela en est une pour l'Etat).

15 000 HT

Crédit du compte 707 de 15 000 et du compte 4457 de 2 940.

= 15 000 x 70% = 10 500. L'entreprise pense perdre 10 500 € de son client au 31.12.

- Les enregistrements au Journal :

Code	31.12.07	Débit	Crédit
416	Clients douteux	17 940	
411	Clients		17 940
6817	Dot pour dépréciation	10 500	
491	Dépréciation / créance		10 500

**Explications :**

→ Débit du compte 416 du montant TTC (car c'est ce qu'il doit) et on l'enlève du compte 411, compte client "normal".

→ 2ème chose : la dépréciation à enregistrer.

Débit d'un compte normal du PCG : 681 > Dotation pour dépréciation du montant de la perte estimée : 10 500.

→ Puis création d'un **compte spécial : le 491** (avec le 9 intercalé en 2ème position) Dépréciation sur créance que l'on crédite de 10 500.

- Le compte de résultat de 2007, on y répercute cette perte.

Charges	Produits
Dotation pour dépréciation 10 500	

- Pour le bilan (dans l'actif circulant) :

	Actif			Passif
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créance client et compte rattaché	17 940	20 000	60 000	

Sur la ligne créance client et compte rattaché :

- 1ère colonne : solde du compte 411 > Client : 17 940
- 2ème colonne : solde du compte 491 > Dépréciation : 10 500
- 3ème colonne : différence entre les deux : 7 440.

*B. Réajustement*

D'un exercice comptable à un autre, on reprend tous les comptes de bilan avec leur solde.

Réajustement du premier exemple :

- Au 31.12.08, avant inventaire, le compte 272 est donc toujours débiteur de 80 000. Quant au compte 2972, il est toujours créditeur de 20 000 => **même situation qu'au 31.12.07 après inventaire car pendant l'année, on n'enregistre pas les dépréciations.**

- Au 31.12.08, on se pose donc la question si les actifs ont de nouveau perdu en valeur ou non. **Ce que l'entreprise doit faire : réajuster la dépréciation de l'année précédente.** Aux niveaux des titres, l'entreprise doit diminuer la dépréciation qu'elle avait faite l'année précédente. Mais de combien ? Les titres ont été achetés 80 000. Dorénavant au 31.12.08, ils valent 75 000. Ils doivent apparaître dans la 3ème colonne du bilan pour un montant de 75 000 (+ 15 000 par rapport à 2007). On conserve malgré tout une dépréciation de 5 000.

• Ecriture au journal

Code	31.12.07	Débit	Crédit
2972	Dépréciation de titres immobilisés	15 000	
786	Reprise sur dépréciation à caractère financier		15 000

→ On débite le compte 2972 (créditer en 2007) afin de retrouver un solde de 5000. Utilisation d'un compte **78 : reprise sur dépréciation > enrichissement** pour l'entreprise car ces titres ont gagné 15 000 de valeur par rapport à l'année 2007.

• Compte de résultat

Charges	Produits
	Reprise sur dépréciation 15 000

• Bilan 2008

Actif				Passif
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Titres immo.	80 000	5 000	75 000	

→ 2ème colonne : solde du compte 2972

→ 3ème colonne : valeur comptable, soit 75 000 €

Réajustement pour le deuxième exemple :

• En 2008, le client a envoyé un paiement partiel de 9 568€. Le solde doit être considéré comme perdu.

• L'écriture au journal :

Au cours de l'année 2008 :

512	Banque	9 568	
416	Client douteux		9 568

Fin 2008, les 8372€ TTC restants et dus par le client sont considérés comme perdus. Cependant, dans ce montant, il y a de la TVA. C'est l'Etat qui la perd et non pas l'entreprise.  $8\,372 / 1,196 = 7000\text{€}$  > la vraie perte pour l'entreprise.

Code	31.12.08	Débit	Crédit
654	Perte sur créance irrécouvrable	7 000	
4457	Etat TVA Collectée	1 372	
416	Client douteux		8 372
491	Dépréciation sur créance	10 500	
7817	Reprise sur dépréciation de l'actif circulant		10 500

- Débit du compte de TVA Collectée pour compenser le crédit de la facture initiale.
- Solde du compte 416 pour ce client qui ne paiera plus jamais rien.
- Solde du compte 491 de la dépréciation faite sur la créance car cette dernière n'existe plus..

- Pour le compte de résultat :

Charges	Produits
Perte sur créance irrécouvrable 7 000 (compte 654)	Reprise sur dépréciation 10 500 (compte 7817)